CARRÉDESOIE

LYON/CARRÉ DE SOIE

Territoire de projets et d'ambitions économiques

vaulx en velin

villeurbanne

GRANDLYON la métropole

SOMMAIRE

Un projet de développement territorial

Une localisation stratégique
Témoignage : Ivan Nicard, directeur, AVI

Une composition urbaine et paysagère structurante
Témoignage : Didier Caudard-Breille, président, DCB International

De nouveaux quartiers pour vivre et habiter
Témoignage : Richard Richarté, président directeur général, Mini World Lyon

Un projet économique

Une riche expérience : l'épopée industrielle de la Soie
Témoignage : Hugo Foussier, président directeur général, LBA Thivel

Une offre abordable dans tous les segments d'activités
Témoignage : Antoine Mesnier, directeur études et prospective, Altaréa France

Les acteurs économiques ayant fait le choix du Carré de Soie
Témoignage : Valérie Leclercq, directrice des services opérationnels, groupe Adecco France

Une organisation territoriale adaptée à l'accompagnement des entreprises
Témoignage : Jean-Marc de Boni, président du directoire, La Nef

Lyon /Carré de Soie Territoire de projets et d'ambitions économiques

Ambitieux projet urbain de l'est lyonnais, le Carré de Soie est aussi un projet de développement économique majeur.

Il s'appuie notamment sur la dynamique de l'aménagement portée par les collectivités locales, une expérience forte de l'innovation industrielle et de l'entrepreneuriat, un environnement propice à l'épanouissement des entreprises et de leurs salariés, une capacité à valoriser les investissements, auxquels s'ajoute une sensibilisation fine aux enjeux sociétaux : développement durable, économie sociale et solidaire, insertion...

Territoire d'opportunités, le Carré de Soie accueille un large panel d'acteurs économiques, TPE, PME et grands comptes, sièges sociaux et unités de production, création, redéploiement ou développement d'entreprises... dans tous les segments de l'activité économique, industrie et services.

À Lyon, l'économie aussi se lève à l'est.

Un projet de développement territorial

Le territoire du Carré de Soie est entré, depuis une dizaine d'années, dans une métamorphose majeure qui associe la reconquête de friches industrielles par la création de nouveaux quartiers à la valorisation d'un environnement naturel remarquable. Ce projet métropolitain prend ainsi place aux côtés de Confluence, Gerland et Part-Dieu comme l'un des projets urbains phare de l'agglomération lyonnaise.

UNE LOCALISATION STRATÉGIQUE

La métamorphose d'un territoire

Le projet urbain du Carré de Soie est né de la conjonction d'une opportunité foncière considérable et d'une vision politique ambitieuse : organiser le développement de l'est lyonnais et conduire la métamorphose d'un grand territoire au bénéfice des villes de Vaulx-en-Velin, de Villeurbanne et de toute l'agglomération.

En effet, le territoire offre une forte capacité de mutabilité foncière, faisant écho aux besoins de développement de l'agglomération lyonnaise.

Le pôle tertiaire du centre-est de l'agglomération

Le Carré de Soie, quatrième pôle tertiaire de Lyon (environ 200 000 m² déjà engagés) aux côtés de Part-Dieu, Confluence et Gerland, représente le projet urbain majeur du centre-est.

Un pôle d'équilibre entre Saint-Exupéry et Part-Dieu

Idéalement situé et aisément accessible, le Carré de Soie constitue un pôle d'équilibre à l'est, entre Part-Dieu et Saint-Exupéry, portes d'entrées internationales de l'agglomération.

Le territoire bénéficie d'une excellente accessibilité en transports en commun (métro, tram, bus…) et par les accès routiers, d'une desserte aéroportuaire en site propre (Saint-Exupéry) par Rhônexpress et de la proximité avec l'aéroport d'affaires de Bron.

Un environnement naturel remarquable

Voisin du Grand Parc de Miribel Jonage, un des plus vastes espaces naturels périurbains d'Europe (2500 ha d'espaces protégés), le Carré de Soie jouit d'un environnement naturel exceptionnel.

Ivan Nicard

Directeur, AVI

« Une implantation accessible… à tous points de vue »

« L'utilisation des outils audiovisuels associés aux technologies numériques est devenue stratégique pour l'entreprise » analyse Ivan Nicard, gérant de AVI, intégrateur de solutions audiovisuelles créé en 1999 et installé depuis 2014 au Carré de Soie dans la zone d'activité en bordure du nouveau Boulevard urbain est, « une implantation encore un peu isolée mais très pratique et accessible… à tous points de vue ».

Comme pour tous les opérateurs de l'événementiel engagés dans la préparation de la Fête des Lumières, l'annulation de celle-ci en décembre 2015 a été un choc pour AVI, mais cette décision n'aura pas déstabilisé l'entreprise dont la croissance régulière à deux chiffres - l'activité se répartit pour 2/3 1/3 entre privé et public - illustre la bonne santé.

Au sein du nouveau parc d'activité de Vaulx-en-Velin, AVI a pour voisin Lyon Clim Services Electricien, dont il est devenu partenaire, ou encore la crèche des Petits Chaperons Rouges, bien pratique pour les jeunes parents qui travaillent sur le site (l'âge moyen des 25 salariés de l'entreprise ne dépasse pas la trentaine…). Le Carré de Soie est aussi à deux pas d'Eurexpo dont AVI est l'un des fournisseurs.

Fière d'avoir été distinguée en 2014 « entreprise pépite » par la CCI de Lyon, la société vient de remporter l'appel d'offres pour l'équipement des 386 lycées de la nouvelle grande région Auvergne-Rhône-Alpes.

Vue sur l'hippodrome rénové depuis le Parc de la Rize

Les berges du Canal de Jonage

Le Carré de Soie, tout près, tout proche

À **10 minutes** de et vers la Part-Dieu par le tram T3

À **20 minutes** de et vers l'aéroport Saint-Exupéry par Rhônexpress

À **10 minutes** de l'aéroport d'affaires de Bron

À **15 minutes** de et vers la presqu'île de Lyon

Accès par la Rocade est (boulevard Laurent Bonnevay) aux principales autoroutes de l'agglomération.

Le Carré de Soie dans l'agglomération

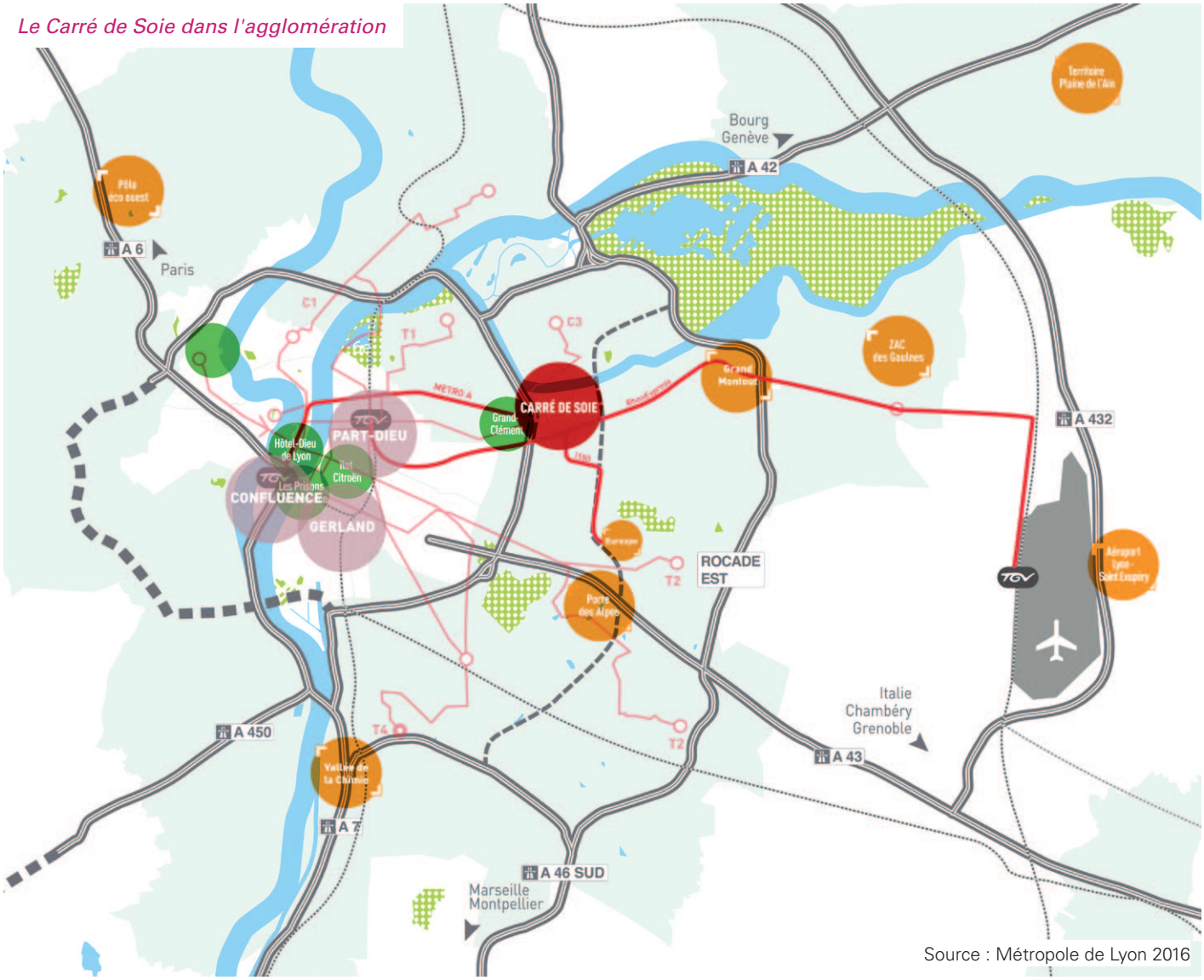

Source : Métropole de Lyon 2016

Au croisement des grandes lignes de transports en commun de l'agglomération (métro A, ligne de tramway T3, Rhonexpress), le Carré de Soie constitue une polarité stratégique à l'est, entre Part-Dieu et Saint-Exupéry.

Vers de nouveaux quartiers
La première phase du projet a permis d'engager la transformation du secteur TASE en de nouveaux quartiers mixtes, accueillant logements, équipements, espaces publics et bureaux.

UNE COMPOSITION URBAINE ET PAYSAGÈRE STRUCTURANTE

La valorisation du grand paysage

Au Carré de Soie, le projet paysager, inspiré par le modèle de la cité jardin inscrit dans le territoire, précède la composition urbaine, ancre le développement résidentiel et tertiaire et devient la base de la régénération de l'espace et des sols.

Le « paysage habité » est l'expression d'une ville fertile où se marient et interagissent l'espace public et le végétal, le bâti et le vivant, la culture et l'esprit des lieux.

Un développement régulier depuis une dizaine d'années

Le développement urbain a connu une première phase d'une dizaine d'années qui a permis de rendre visible ce territoire au sein de l'agglomération avec la création du pôle de transports multimodal (30 000 passagers / jour) et du centre de commerces et de loisirs (5 millions de visiteurs annuels).

La deuxième phase, engagée en 2007, a permis le développement de nouveaux quartiers répondant aux exigences d'une ville dense qui accorde toute sa place au végétal et à la nature.

Les secteurs de développement opérationnel sont, aujourd'hui, situés autour du pôle multimodal, TASE, Villeurbanne La Soie et Brosses Nord.

Ils sont complétés par des opérations développées sur les secteurs mutables du territoire, en cours et à venir.

Perspective sur le futur jardin Jorge Semprun, ZAC Villeurbanne - La Soie

Des projets économiques intégrés et accompagnés

Chaque implantation économique sur le site est accompagnée dans le cadre du projet urbain, notamment pour travailler la qualité architecturale et environnementale de chaque bâtiment.

Le bien-être des usagers est pensé au niveau des postes de travail (lumière naturelle, acoustique …), à l'échelle du bâtiment (plantations en cœur d'ilot …) mais aussi au quotidien dans l'environnement du Carré de Soie.

Les chiffres clés du projet

Un périmètre de projet de **500 hectares,** dont 200 mutables.

À terme (2040), environ **30 000 habitants** et **20 000 salariés** sur le territoire.

Des opérations lancées pour **380 000 m² de SDP** dont 200 000 m² dédiés à de l'habitat et 160 000 m² à du tertiaire.

PAE TASE : **118 500 m²**, 800 logements, 1 700 habitants, 51 000 m² de tertiaire, 2 500 salariés.

ZAC Villeurbanne La Soie : **168 000 m²**,1 600 logements, 3 500 habitants, 55 000 m² tertiaire et activité, 2 800 salariés.

PUP Gimenez : **40 000 m² de logements** (environ 600 logements, 1 300 habitants).

Didier Caudard-Breille

Président, DCB International

« Le monde est à la portée du Carré de Soie »

En se rendant acquéreur, dès 2003, de quelques huit hectares de foncier au Carré de Soie, le groupe DCB International a fait preuve d'une belle anticipation et marqué sa confiance dans un projet urbain encore à l'état de conceptualisation.

Une détermination revendiquée qui n'empêche pas Didier Caudard-Breille, le président du groupe immobilier lyonnais, de saluer la volonté des pouvoirs publics d'avoir mobilisé très tôt les atouts de ce site stratégique par la création d'une desserte de transports multimodale performante. « Grâce à son exceptionnelle connectivité le monde est à la portée du Carré de Soie, notamment au bénéfice des grands groupes internationaux qui ont fait le choix de s'y installer » observe Didier Caudard-Breille. « Les nouveaux entrepreneurs ont changé leurs comportements et apprécient les modes doux ».

Ce promoteur différent (il s'affiche néanmoins 9 ème producteur de France dans le secteur tertiaire) est à son aise dans un projet qu'il qualifie lui-même d'atypique. Il entend bien ne pas se contenter de réaliser des opérations pour le compte de tiers : il intervient ainsi en amont pour mobiliser les entreprises utilisatrices (Alstom Transport, Adecco...) et en aval en s'impliquant dans la gestion du patrimoine.

Perspective sur le nord du projet

Vue cavalière sur le nord-ouest du projet urbain à terme du pôle multimodal, intégrant les aménagements du centre commercial, des secteurs TASE et Villeurbanne La Soie. Source : Asylum.

DE NOUVEAUX QUARTIERS POUR VIVRE ET HABITER

Le projet offre un environnement propice pour travailler et habiter dans un cadre naturel, à proximité des cœurs urbains de l'agglomération, en développant une offre de sport et de loisirs pour tous.

Une offre de logements et hôtelière diversifiée

La programmation du Carré de Soie vise à proposer une offre de logements diversifiée, à proximité des transports urbains et de la nature.

Chaque nouveau quartier du Carré de Soie assure une mixité entre des activités de bureaux et des logements, pour que la ville soit animée.

Une offre hôtelière est également en cours de définition dans les quartiers TASE et Villeurbanne - La Soie.

De nouveaux espaces publics

De nouveaux espaces publics sont en cours d'élaboration dans le cadre des opérations d'aménagement.

Des espaces majeurs comme l'esplanade TASE (Vaulx-en-Velin) ou l'esplanade Myriam Makeba (Villeurbanne) ont vocation à devenir de futurs lieux d'animation et de rencontres de ces nouveaux quartiers.

L'installation de commerces de proximité et de lieux de service, comme par exemple l'antenne de la CCI lyonnaise ou encore l'agence TCL (transport en communs de l'agglomération lyonnaise), contribue à rendre la vie urbaine plus facile.

Une desserte tous modes exceptionnelle

La présence d'une piste cyclable structurante le long du tramway T3, les aménagements réalisés dans le cadre de l'Anneau Bleu le long des berges du Canal de Jonage, tout comme la très bonne desserte en transport en commun (métro, tramway, bus) offrent des solutions de mobilité douce pour permettre de se déplacer dans le Carré de Soie et dans toute l'agglomération.

Un cadre de vie et de travail de qualité

Le centre commercial du Carré de Soie, avec plus de 40 boutiques et 14 restaurants, est également un centre de loisirs avec le premier cinéma de Rhône-Alpes (Pathé) et le centre de l'UCPA, au cœur de l'hippodrome rénové (300 courses par an).

Les berges du Canal de Jonage offrent un cadre propice aux promenades et à la course à pied le long de la voie d'eau. Le sport et les loisirs ont une place de choix dans le projet avec, par exemple, le centre nautique Etienne Gagnaire et le cirque Imagine qui propose des représentations mais aussi des cours par l'école de cirque.

Richard Richarté

Président directeur général, Mini World Lyon

« Nous faisons partie de l'offre touristique lyonnaise »

Trente-mille habitants. C'est la population du Carré de Soie à l'horizon 2040 ; c'est déjà le nombre de figurines qui animent la maquette au 1/87e de Mini World Lyon, premier parc français de miniatures animées, qui ouvrira ses portes avec une boutique, un restaurant, une salle de projection 3D, sur un espace de 4 000 m² au sein du pôle de commerce et de loisirs du Carré de Soie à l'été 2016.

« L'idée m'est venue en 2012 en retrouvant dans mon garage une maquette de maison miniature inutilisée » raconte en souriant Richard Richarté, fondateur de la société Mini World Lyon, inspiration confirmée par une visite du parc d'attraction Miniatur Wunderland à Hambourg, qui a accueilli l'année dernière près de 1,5 million de visiteurs !

L'ouverture de Mini World Lyon vient renforcer l'offre de loisirs urbains du Carré de Soie et favoriser la création d'une nouvelle destination touristique au cœur de l'agglomération lyonnaise. « Grâce à notre partenariat avec Only Lyon et Atout France nous faisons désormais partie de l'offre Lyon City Card » précise Richard Richarté. Un partenariat qui s'est aussi concrétisé par le recours au crowdfunding pour financer certains éléments de la construction.

Un projet d'envergure qui a déjà nécessité le recrutement d'une vingtaine de salariés passionnés par la miniature : constructeurs de monde, électriciens, ingénieurs, informaticiens...

Perspective sur la place Myriam Makeba

◄ La future place Myriam Makeba constituera l'espace public central du quartier, au pied des nouveaux immeubles de bureaux de Villeurbanne La Soie. Livraison prévue pour 2018.

▼ Entre les quartiers existants et à venir, les équipements, les commerces de proximité et les espaces publics permettent de vivre et de travailler dans un cadre urbain de qualité.

Le Carré de Soie au quotidien

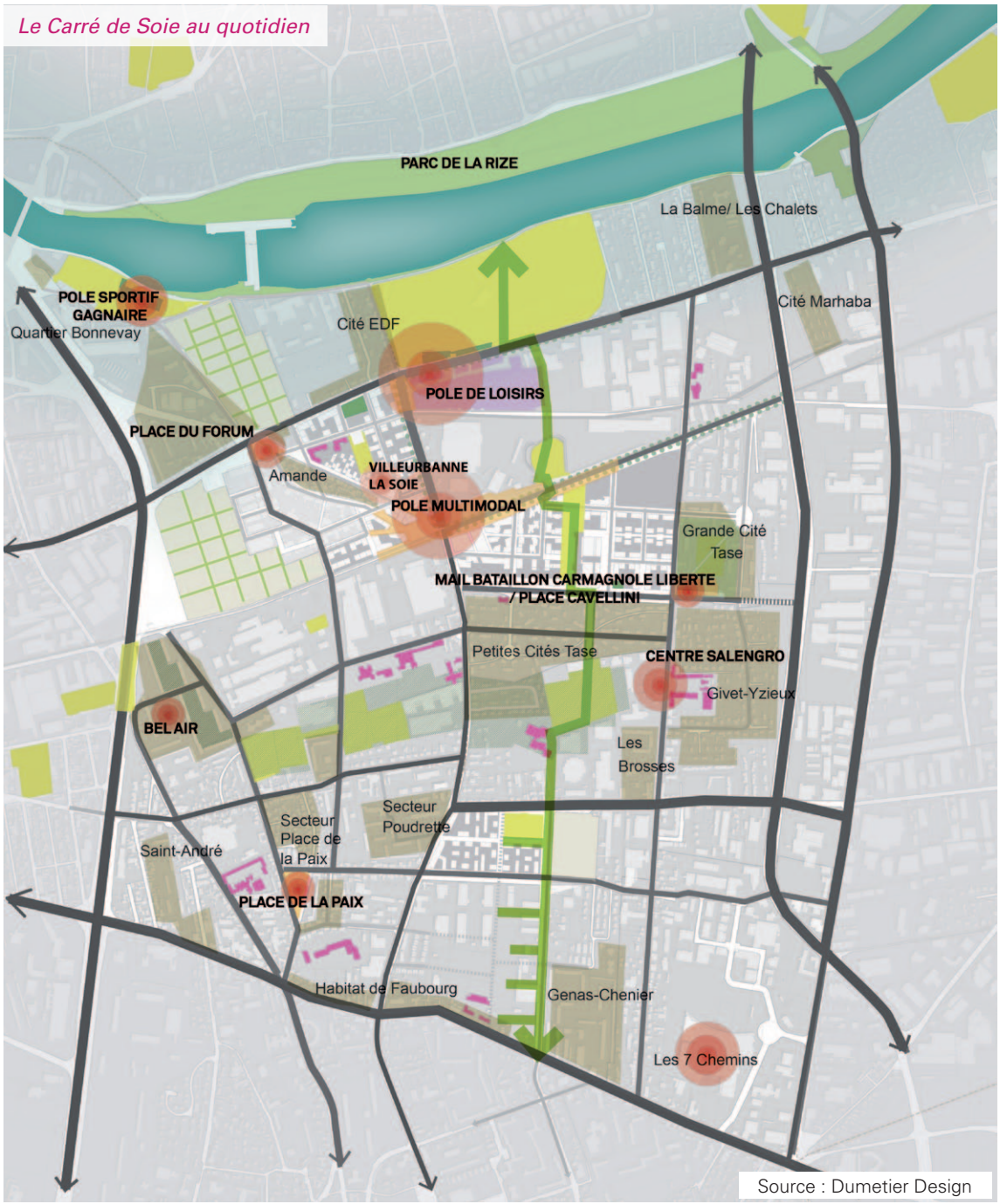

Source : Dumetier Design

Un projet économique

Projet urbain d'ampleur, renouvelant espaces de vie et accessibilité du territoire, le Carré de Soie a su faire rapidement une place importante à l'activité économique. Présentes historiquement, imbriquées dans les quartiers, ou plus récemment installées, les entreprises de tous secteurs ont une place essentielle. Elles assurent une dynamique au territoire, une mixité de ses usagers – mêlant salariés et habitants - et participent à l'emploi local.

L'usine hydroélectrique de Cusset

UNE RICHE EXPÉRIENCE : L'ÉPOPÉE INDUSTRIELLE DE LA SOIE

Le développement du territoire s'inspire d'une histoire économique inventive et innovante ; le territoire du Carré de Soie représente un site emblématique de l'aventure industrielle de l'agglomération lyonnaise.

Un site emblématique de l'histoire industrielle lyonnaise

Conçu dans les années 1920, l'ensemble urbain d'origine témoigne des conceptions modernistes du grand patronat lyonnais du début du XX^{e} siècle. Le site donne également à voir la puissance du génie de la technique et des fertilisations croisées qui sont au fondement de la richesse de la région lyonnaise.

Hugo Foussier

Président directeur général, LBA Thivel

« La nouvelle extension sur le boulevard urbain sera une vitrine pour l'entreprise »

LBA et Thivel, entreprises familiales réunies en 2001 et désormais intégrées au sein du groupe Foussier, sont des marques inscrites de longue date dans le monde de la quincaillerie et du bâtiment à Lyon et dans toute la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Outre l'implantation du siège social historique de la société à Vaulx-en-Velin, le site du Carré de Soie constitue la principale plate-forme logistique du réseau.

Dans une conjoncture économique difficile l'entreprise poursuit le développement de son activité de négoce, mais aussi de production de produits de niche, et envisage de recruter une dizaine de nouveaux collaborateurs pour renforcer notamment les équipes en charge du management de la qualité et du développement commercial.

« L'image de l'entreprise est importante, autant pour l'accueil de la clientèle et des fournisseurs que pour le recrutement de nouveaux talents » explique Hugo Foussier, président directeur général de LBA Thivel. « La mise en service du nouveau Boulevard urbain est représente pour nous l'opportunité de créer une nouvelle entrée de l'établissement, permettant une circulation automobile plus fluide et plus sûre. Nous avons programmé aussi l'extension des espaces d'accueil et de vente dans un nouveau bâtiment qui sera une vitrine pour l'entreprise ».

C'est par exemple grâce à la rentabilité des investissements réalisés dans le tissage de la soie naturelle que banquiers et entrepreneurs lyonnais ont pu financer au début du XXe siècle, sur ce site amont du Rhône, le creusement du canal de Jonage et la construction de l'usine hydroélectrique de Cusset.

Cette dernière constitue l'équipement majeur qui a ensuite permis le développement à grande échelle de l'industrie de la chimie et de la pharmacie.

Un territoire d'innovations

Ici s'est joué un mariage hors du commun entre les inventions et les savoir-faire des ingénieurs et des ouvriers du textile, de la teinture, de l'électricité et de la mécanique, dont la « soie artificielle » est le fruit, produit exporté pendant 50 ans dans le monde entier.

L'industrie de la soie implique, dès ses débuts, la création de milliers d'emplois et l'esprit pionnier qui animait les ouvriers s'est transmis au fil des générations.

La réhabilitation du patrimoine qui s'appuie sur le développement économique

La mise en valeur du patrimoine urbain est un objectif fort du projet urbain, avec comme projet phare la réhabilitation de l'Usine TASE (classée à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en 2011) dont le siège de l'entreprise Technip occupe, aujourd'hui, les bâtiments réhabilités.

L'usine TASE

◄ La façade de l'usine, classée à l'inventaire des Monuments Historiques en 2011, a été réhabilitée en bureaux dans le cadre du projet urbain, qui sont occupés par l'entreprise Technip.

Une architecture qui s'inspire du patrimoine existant

▼ Les immeubles de bureaux « Vert anis » sur le PAE TASE s'inspirent directement de l'architecture de l'usine TASE.

UNE OFFRE ABORDABLE DANS TOUS LES SEGMENTS D'ACTIVITÉS

Un territoire économique réaffirmé

Territoire clé pour le développement économique du secteur est de la première couronne lyonnaise, le Carré de Soie peut s'appuyer à la fois sur la centralité tertiaire développée autour du pôle multimodal (Vaulx-en-Velin La Soie) et une réelle mixité des activités tertiaire, artisanale et industrielle, grâce à une gamme élargie d'offres immobilières et foncières réparties à l'échelle des 500 ha.

Une offre adaptée à toutes les entreprises

La stratégie développée par les partenaires du projet urbain s'appuie sur la complémentarité avec les offres existantes dans la Métropole (parmi les quatre sites tertiaires majeurs et les sept grands projets de développement économique comme Villeurbanne Grand Clément, territoire voisin).

L'offre économique propose un environnement urbain de qualité et une gamme d'offres nouvelles adaptées à la demande des utilisateurs en termes de surfaces et de prix.

Valeur locative compétitive de l'offre tertiaire

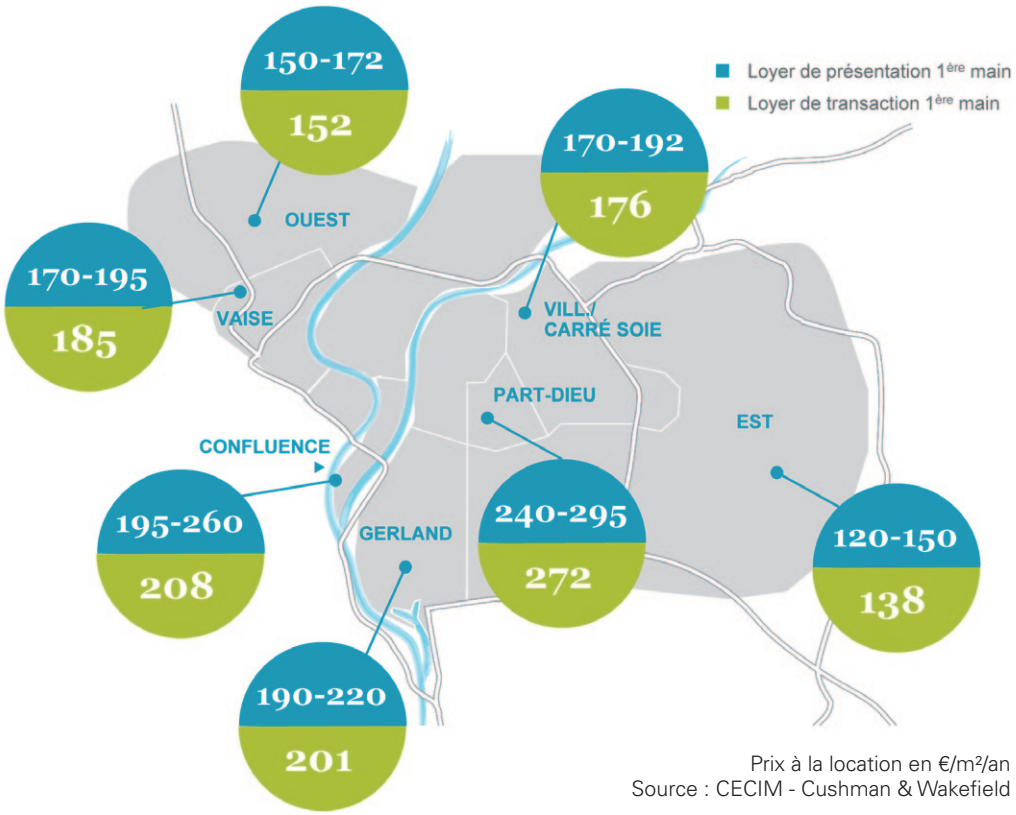

Prix à la location en €/m²/an
Source : CECIM - Cushman & Wakefield

Une offre tertiaire diversifiée à des prix accessibles

Une **offre tertiaire diversifiée** à des prix accessibles : entre 130€/m²/an et 190€/m²/an dans le neuf (données 2015).

Une **offre « Activité » adaptée**, tant en termes de prix que de localisation (1ère couronne).

Une diversité d'offres en locaux d'activité

Que ce soit dans la zone industrielle de la Soie ou dans les parcs dédiés, les entreprises de production peuvent trouver des locaux adaptés, à la vente ou à la location.

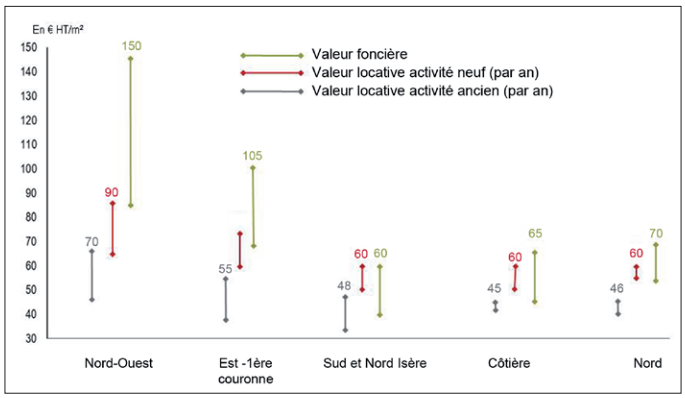

Loyers en locaux d'activités - en € HT - HC/m²/an -Source : JLL/CECIM

Une mixité d'activités assurée

Il s'agit, à un rythme tolérable pour le marché local, de continuer à attirer de grandes entreprises en leur offrant un potentiel foncier et immobilier très accessible dans un environnement urbain de qualité, rare à l'échelle métropolitaine. Il s'agit également de maintenir et de développer les activités de petite production et artisanales ainsi que le tissu de sous-traitants, en confortant la zone industrielle de la Soie et les parcs existants.

Le centre de loisirs et de commerces du Carré de Soie

Antoine Mesnier

Directeur études et prospective, Altaréa France

« La programmation du centre de commerce et de loisirs a été un choix audacieux »

Devenu en quelques années premier cinéma rhônalpin par sa fréquentation (1,2 million de spectateurs annuels) le multiplex Pathé constitue aujourd'hui un moteur d'attractivité pour le centre de commerce et de loisirs du Carré de Soie au sein d'une offre culture, loisirs et multimédia inédite (librairie Gibert Joseph, hippodrome et poney-club de l'UCPA, nombreux restaurants ou encore Boulanger...).

« La programmation de cet équipement prototype a été un choix audacieux à l'époque de sa conception au début des années 2000 » reconnait Antoine Mesnier, directeur des études et de la prospective d'Altaréa France « mais l'exploitation a montré la pertinence de son positionnement ».

« À condition d'accompagner en permanence le projet et d'ajuster l'offre à la demande ; c'est un projet work in progress » ajoute le promoteur immobilier. Le centre va faire en effet l'objet d'un redéploiement partiel de ses activités en coordination avec les collectivités locales, les villes et la Métropole de Lyon.

Avec ses 4 à 5 millions de visiteurs annuels le centre de commerce et de loisirs du Carré de Soie fait désormais partie intégrante du paysage économique, urbain et paysager du grand projet de développement territorial... au point d'en avoir épousé l'appellation éponyme.

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES AYANT FAIT LE CHOIX DU CARRÉ DE SOIE

La diversité des acteurs économiques déjà présents sur le territoire du Carré de Soie illustre la volonté partagée d'accueillir des activités de service et de production, artisans, PME et grands groupes.

Quelques chiffres :

- 950 établissements / 11 000 emplois.
- 1/3 d'activités industrielles,
- Un tissu de TPE / PME dense avec 2/3 des établissements de moins de 10 salariés.

De grands comptes tertiaires nationaux et internationaux parmi lesquels :

Technip Lyon : 800 personnes / 11 000 m², Véolia Environnement et Dalkia : 600 salariés / 12 000m², Alstom Transport : 1 100 personnes / 36 600m² (bureaux, labo et activités), Adecco : 1 000 personnes / 13 000 m².

Des activités de production variées et complémentaires

Les espaces d'activités répartis sur tout le territoire permettent leur cohabitation :

- grosses unités industrielles équipementières : aéronautique (Messier Bugatty Dowty), automobile (FP Alu) …
- TPE et PME de services ou fournitures aux entreprises (LBA Thivel, Lefroid Pecomark, Coretec…),
- activités spécifiques : entreprises du patrimoine vivant (TSD, Etains de Lyon), santé (EDAPT-TMS leader des ultrasons thérapeuthiques) …

La présence de l'économie sociale et solidaire

La présence de nombreux acteurs de l'économie sociale et solidaire confère au Carré de Soie une personnalité particulière, avec la volonté de s'ouvrir aux usagers et de créer de nouvelles synergies avec les autres entreprises : pôle Woopa – (URSCOP, La NEF, Quadriplus groupe, Comptoir ETIC…) : 500 salariés / 12 000 m², Prairial (épicerie bio et locale, depuis 1973), École de production Boisard, Messidor, OVE, ESAT Léon Fontaine…

Des acteurs de l'immobilier investis dans le projet

Partenaires du développement du Carré de Soie, et notamment des activités économiques, les promoteurs-constructeurs sont aussi bien représentés, au travers de leurs réalisations sur le territoire : Altarea Cogedim, BPD Marignan, DCB International, Nexity, Novelige, RSH, Vaillance Immobilier, Cardinal, Vinci, Est Métropole Habitat,… pour concevoir, construire, exploiter, gérer.

Valérie Leclercq

Directrice des services opérationnels, groupe Adecco France

« Les potentialités d'un territoire en pleine mutation »

D'ici la fin de l'année 2016 le groupe Adecco, leader mondial des solutions en ressources humaines, aura réuni dans un nouvel immeuble de 13 000 m² du Carré de Soie l'ensemble des équipes de son siège France, fonctions supports et centres de profit, jusqu'à présent dispersées sur différents sites de l'agglomération lyonnaise.

« Le rapprochement domicile travail pour une majorité des quelque 1 000 collaborateurs concernés, associé à une excellente desserte (gare et aéroport) et aux potentialités d'un territoire en pleine mutation ont fait la différence avec les alternatives immobilières envisagées » explique Valérie Leclercq, directrice des services opérationnels du groupe Adecco en France qui, à ce titre, pilote cet important projet immobilier, navire amiral d'une flottille d'un millier d'agences réparties sur tout le territoire national.

« Ce choix stratégique a également permis à l'entreprise - issue de la fusion en 1996 du Français Ecco et du Suisse Adia - de rester fidèle à Villeurbanne, la ville qui avait vu la création d'Interecco il y a cinquante ans ».

Le promoteur est DCB International pour le compte d'ANF Immobilier, bailleur, Adecco Groupe France est accompagné par CBRE, assistant à la maîtrise d'ouvrage.

Entreprises par secteurs d'activités

Le territoire du Carré de Soie accueille historiquement des entreprises très diverses, de l'artisanat aux grands groupes et dans des secteurs d'activités variés.

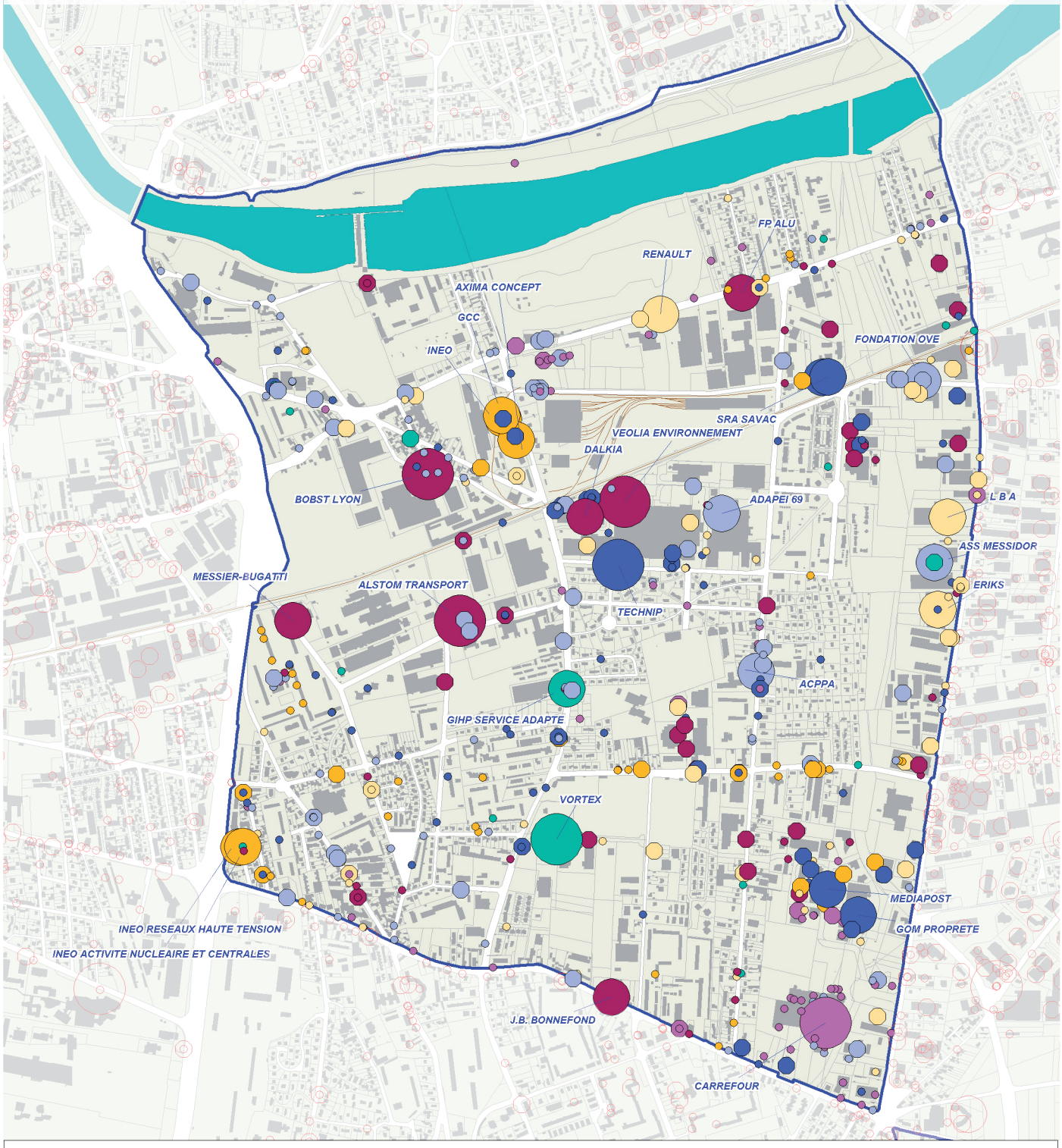

Tranches d'effectif

- De 1 à 9 salariés
- De 10 à 99 salariés
- De 100 à 249 salariés
- 250 salariés ou plus

Secteurs d'activités

- Industrie, énergie, environnement
- BTP
- Commerce de gros et automobile
- Commerce de détail
- Transports - logistique
- Services aux entreprises, finance, immobilier
- Services aux particuliers

Périmètre Carré de Soie

Dénomination des établissements de plus de 100 salariés.
Source : Bureau Van Dijk - Diane 2016
Carte réalisée en janvier 2016 - JFL

Agence d'Urbanisme aire métropolitaine Lyonnaise

UNE ORGANISATION TERRITORIALE ADAPTÉE À L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Des compétences complémentaires au service des entreprises et de leurs projets

Coordonnés, les partenaires publics et privés du projet mettent en œuvre des compétences complémentaires pour accompagner les entreprises et leurs projets, dont le territoire et ses habitants peuvent aussi bénéficier.

Les principaux acteurs mobilisés sont donc :

- Économie : services de la Métropole et des communes, CCI, CMA…
- Associations d'entreprises : GEVIL (Groupement des entreprises de Villeurbanne), VVE (Vaulx-en-Velin entreprises), Tous en Soie (sur le territoire du projet urbain).
- Emploi : service public de l'emploi, maisons du Rhône, services des communes, PLIE, associations, ateliers chantiers d'insertion, régies de quartier…
- Politique de la ville : équipe du GPV de Vaulx-en-Velin, agents de développement territorial de Villeurbanne au fait des dispositifs d'aide spécifiques.
- Coordination du projet urbain : Mission Carré de Soie.

Une offre riche d'équipements et de service

Les entreprises et les salariés du Carré de Soie bénéficient dès à présent d'une offre riche d'équipements et de services :

- deux restaurants interentreprises (dans les locaux d'Ineo et de Veolia),
- des restaurants traditionnels (dans les centres commerciaux, la cité-jardin, autour du pôle multimodal ...) ;
- des polarités commerciales de proximité (Place de la Paix, Salengro et Villeurbanne la Soie à venir), des marchés forains, les centres commerciaux du Carré de Soie et des Sept Chemins ;
- des crèches interentreprises (immeuble RSH, Parc Urbain Est…) ;
- une offre sportive et de loisirs : berges du canal de Jonage, salle de sport, Cirque Imagine, piscine municipale, cinéma, UCPA, lasergame, Astroballe.

Le restaurant interentreprises de l'immeuble Veolia

La rue de la Poudrette réaménagée

Le tramway T3 et ses aménagements modes doux

De plus, le quartier est connecté tous modes : route (périphérique, Boulevard urbain et Rocade est), métro A, tramway T3, Rhônexpress, nombreuses lignes de bus (dont 2 spécifiques pour les ZI), vélo (un parc à vélos sécurisé est mis à disposition au sein du parc relais), Bluely (service d'autopartage). Une démarche de plan de déplacements interentreprises est envisagée.

Jean-Marc de Boni

Président du directoire, La Nef

« Nous revendiquons notre adresse à Vaulx-en-Velin »

Le pôle Woopa, en plein cœur du Carré de Soie, est une illustration concrète, par sa conception (bâtiment à énergie positive), son montage juridique et financier, son programme, son mode d'exploitation… de l'économie sociale et solidaire. Les trois sociétés coopératives associées dans le projet ont apporté, outre leur participation au capital de la SCI, qui son expertise en études techniques, qui son expérience des marchés de travaux et de la gestion immobilière, qui encore son ingénierie financière.

C'est le cas de La Nef, banque éthique, qui a vu l'opportunité de s'investir dans la régénération d'une friche industrielle. « Cela fait partie de notre vocation » affirme Jean-Marc de Boni, président du directoire de La Nef. Et d'ajouter « Nous revendiquons notre adresse à Vaulx-en-Velin ».

Depuis novembre 2011, les partenaires du projet (auxquels se sont joints progressivement une dizaine d'entreprises de l'économie sociale et solidaire locataires) partagent non seulement des locaux (salles de sport, de repos, de restauration…) mais aussi des valeurs communes, notamment une sensibilité particulière aux enjeux du développement durable.

Signe de la justesse du concept et de la vitalité du lieu, c'est depuis le Carré de Soie qu'a essaimé le Comptoir Etic, jeune pépinière d'entreprises… vers Lyon et d'autres métropoles régionales.

WOOPA : énergie positive et zéro carbone

Livré en 2011, le WOOPA est l'un des premiers bâtiments tertiaires à énergie positive en France. Il accueille des entreprises du domaine de l'économie sociale et solidaire.

VOS CONTACTS

Métropole de Lyon

www.economie.grandlyon.com

Mission Carré de Soie :
- **Isabelle Samaranch**, directrice adjointe

Maison du Projet Carré de Soie
3 avenue des Canuts
69120 Vaulx-en-Velin
06 63 43 09 48 / isamaranch@grandlyon.com
04 69 64 54 00 / carredesoie@grandlyon.com
www.grandlyon.com/projets/carre-de-soie

Villeurbanne :
- **Nathalie Tivan**, développeuse économique

Espace entreprises
50 rue racine, BP 650 51
69601 Villeurbanne
04 78 03 69 37
nathalie.tivan@mairie-villeurbanne.fr

Rhône Amont dont Vaulx-en-Velin :
- **Lucie Gâcon**, développeuse économique

Maison du Projet Carré de Soie
3 avenue des Canuts
69120 Vaulx-en-Velin
06 03 19 01 49 / lgacon@grandlyon.com

Relations aux grands comptes :
- **Nicolas Baumer**, chef de projet Grands comptes et entreprises stratégiques

Hôtel de Métropole
20 rue du Lac, CS 33569
69505 Lyon cedex 03
06 64 42 27 82 / nbaumer@grandlyon.com

Villes

Villeurbanne :
- **Nathalie Tivan** (cf Métropole)

www.villeurbanne.fr/espace_pro_entreprise_services-entreprises.html

Vaulx-en-Velin :
- **Nathalie Perouze**, responsable service Vie économique et commerciale

Mairie de Vaulx-en-Velin
Immeuble Le Copernic
19 rue Jules Romains
69120 Vaulx-en-Velin
04 72 04 78 02
nperouze@mairie-vaulxenvelin.fr
www.vaulx-en-velin.net/Mairie2/Developpement-urbain/Economie

Chambre de Commerce et d'Industrie Lyon Métropole - Agence Centre-Est

- **Bernadette Venet**, responsable d'agence La Soie

Immeuble Woopa
12 avenue des Canuts
69120 Vaulx-en-Velin
04 72 40 59 53 / venet@lyon.cci.fr
www.lyon.cci.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône

- **Pierre-Alexandre Le Guern**, chargé de mission Service développement des entreprises et des territoires

58, avenue Maréchal Foch
69453 Lyon Cedex 06
04 72 43 43 11 / p.leguern@cma-lyon.fr
www.cma-lyon.fr/index.php

Associations d'entreprises présentes sur le Carré de Soie

GEVIL (Groupement des entreprises de Villeurbanne) :
- **Alain Garcia**, président

54 rue Paul Verlaine
69100 Villeurbanne
04 78 68 58 89 / alaingarciagevil@gmail.com
www.gevil.fr/

Vaulx-en-Velin Entreprises (VVE) :
- **Josiane Langlois**, chargée de mission

20 rue Robert Desnos
69120 Vaulx-en-Velin
04 72 04 17 13 / vve@vaulxenvelin-entreprises.fr

Tous en Soie (association des entreprises du Carré de Soie) :
- **Bruno Lebuhotel**, président

Maison du Projet Carré de Soie
3 avenue des Canuts
69120 Vaulx-en-Velin
04 37 45 33 33 / b.lebuhotel@katene.fr

Mars 2016

Crédits photos : Balloide photo, LouKat pour HYL, Jacques Léone, Laurence Danière, DR.
Rédaction : Mission Carré de Soie, Métropole de Lyon
Conception et réalisation : DPPA / service Observation et valorisation des données, Métropole de Lyon

CARRÉDESOIE

L'ESPRIT FERTILE

vaulx en velin

villeurbanne

GRANDLYON la métropole